



**ACADÉMIE
D'AIX-MARSEILLE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Division de l'Encadrement et des Personnels
Administratifs et Techniques

DIEPAT/23-968-1525 du 22/05/2023

**APPEL A CANDIDATURES - CHARGE(E) DE MISSION - RECRUTEMENT DES PERSONNELS
ENSEIGNANTS ET HORS ENSEIGNANTS (ENSEIGNANTS, EDUCATION, ORIENTATION,
ADMINISTRATIFS, TECHNIQUES, PEDAGOGIQUES, SOCIAUX ET DE SANTE) - RECTORAT AIX-
MARSEILLE**

Destinataires : Mesdames et Messieurs les personnels titulaires ou contractuels de catégories A

Dossier suivi par : M GENESTOUX - Chef de la DIEPAT - Tel : 04 42 91 72 26 - nicolas.genestoux@ac-aix-marseille.fr, secrétariat DIEPAT : 04 42 91 72 26 - ce.diepat@ac-aix-marseille.fr

Le poste suivant est vacant au 1^{er} septembre 2023

- Chargé(é) de mission recrutement des personnels enseignants et hors enseignants (enseignants, éducation, orientation, administratifs, techniques, pédagogiques, sociaux et de santé)

Le poste est localisé à Aix en Provence
Ce poste a fait également l'objet d'une publication sur la PEP.

Les personnes intéressées sont invitées à se reporter à la fiche de poste ci-jointe et doivent envoyer leur dossier de candidature, au plus tard le 12 juin 2023 par voie électronique à :

Ce.diepat@ac-aix-marseille.fr

Les candidatures devront impérativement être envoyées sous couvert de la voie hiérarchique et être assorties :

- d'une lettre de motivation
- d'un curriculum vitae
- du dernier arrêté de changement d'échelon
- de la copie des 3 derniers entretiens professionnels
- et de toute pièce jugée utile à la valorisation du dossier

Signataire : Pour le Recteur et par délégation, David LAZZERINI, Directeur des Relations et des Ressources Humaines



Fiche de poste :

**Chargé(e) de mission recrutement des personnels enseignants et hors
enseignants**

Académie d'Aix-Marseille - Rectorat

I. Description du poste :

- Fonction à assurer : chargé(e) de mission recrutement des personnels enseignants et hors enseignants
- Grade : AAE
- Statut du poste : Création
- Nature du poste : Titulaire ou contractuel
- Nombre de personnes encadrées : néant
- Conduite de projets : OUI

II. Régime indemnitaire :

- NBI : néant
- Groupe IFSE : Groupe 4 (850 € brut/mois)
- Poste logé : Non

III. Descriptif de la structure :

Au sein de la région académique « Provence-Alpes-Côte-d'Azur », l'**académie d'Aix-Marseille** comprend quatre départements, les Bouches-du-Rhône, le Vaucluse, les Alpes de Haute-Provence et les Hautes-Alpes, structurés en 21 réseaux.

Très contrasté, le territoire académique alterne espaces urbanisés et espaces ruraux. Il est traversé par des problématiques fortes d'éducation prioritaire et de lutte contre le décrochage scolaire.

Dans le premier degré public, l'académie accueille 256 000 élèves dans 1 795 écoles. Dans le second degré public, elle scolarise 200 000 élèves dans 319 établissements. L'enseignement privé recense 32 600 élèves dans le premier degré et 52 000 dans le second degré. L'enseignement supérieur accueille 109 192 étudiants.

L'académie dispose d'un budget de 3 milliards d'euros et emploie 53 500 personnels.

IV. Implantation géographique :

- Localisation du poste : France, Bouches-du-Rhône (13), Aix-en-Provence
- Lieu d'affectation : Rectorat d'Aix-Marseille
- Service d'affectation : DRRH – Service du recrutement

V. Description de la fonction :

La fonction recrutement constitue une fonction clé dans la bonne gestion des ressources humaines, notamment en période de rentrée scolaire mais aussi tout au long de l'année scolaire ; Il s'agit d'une création de poste afin d'étoffer et de professionnaliser la fonction recrutement de l'académie.

Sous l'autorité de l'adjoint(e) au directeur des relations et des ressources humaines de l'académie, chef du service du recrutement, le(la) chargé(e) de mission est chargé de développer, de structurer et d'outiller la fonction recrutement en lien étroit avec les services de gestion départementaux et académiques et les chefs d'établissement.

Il exerce ses missions en interaction et en synergie avec les services recruteurs, l'Ecole académique de la formation continue et la cellule mobilité dans une perspective de renforcer l'action collective au service du recrutement.

Le chargé de mission a pour missions et activités principales :

1) Le recrutement des personnels contractuels :

- Constitution et mise à jour d'un vivier de contractuels
- Coordination avec Pôle Emploi.
- Publication des offres d'emploi et mise à jour des annonces.
- Analyse des candidatures.
- Participation aux recrutements.

2) Le recrutement des personnels titulaires sur postes à profil :

- Assurer l'information et le conseil des chefs d'établissement, des chefs de service
- Publication des offres d'emploi et mise à jour des annonces.
- Analyse des candidatures.
- Participation aux recrutements au côté des services métiers et supérieurs hiérarchiques concernés.
- Repérage des profils non retenus pour d'autres postes éventuellement.

3) La participation au pilotage de la fonction recrutement :

- Assurer un suivi qualitatif des besoins de remplacement de l'académie (tableaux de bord, requêtes, enquêtes, etc.) dans le cadre d'une gestion prévisionnelle du vivier de remplaçants.
- Définir et organiser la politique de sourcing pour développer une politique de viviers.
- Être force de proposition dans le renforcement de l'attractivité de l'académie et le suivi pro-actif des viviers.
- Mettre à jour / créer des fiches de procédure permettant l'harmonisation des pratiques de gestion.
- Réaliser des vecteurs de communication pour faire connaître et rayonner l'académie en tant que recruteur et assurer la promotion des métiers en veillant à déployer la stratégie de marque employeur.
- S'assurer de la lisibilité des offres d'emploi et de leur accès et des modalités de candidature.

- Développer et optimiser les actions de partenariats extérieurs (Pôle emploi, APEC, ...) et les relations avec l'enseignement supérieur et les différents services recruteurs de la fonction publique.
- Professionnaliser la fonction recrutement en l'outillant : structuration, mise en place et sécurisation de process de recrutement en fonction des publics visés (proposition et harmonisation des offres d'emplois, définition des méthodes de sélection...), développement de différentes techniques de recrutement adaptées aux publics visés.
- Être force de proposition pour toute action constitutive d'une amélioration de l'accueil des nouveaux recrutés.
- S'assurer d'une offre de formation d'adaptation aux emplois et aux outils pour les personnels nouvellement recrutés et développer la formation en interne des personnels acteurs du recrutement en lien avec l'Ecole Académique de la Formation Continue.
- Créer les conditions permettant d'identifier et d'accompagner des viviers et mobilités internes en collaboration avec la cellule mobilité.
- Identifier les indicateurs concernant le recrutement et contribuer à la rédaction du volet recrutement du Rapport Social Unique en concertation avec la direction des relations et des ressources humaines de l'académie.

Sous l'autorité de l'adjoint(e) au directeur des relations et des ressources humaines de l'académie, le(la) chargé(e) de mission travaille étroitement avec l'Ecole académique de la formation continue (EAFC), l'ensemble des services départementaux ainsi qu'avec ses homologues de l'académie de Nice afin de construire une politique de gestion du recrutement harmonisée sur l'ensemble du territoire de l'académie et de la région académique et créer un réseau des chargé(e)s de mission recrutement, conseillers RH de proximité avec une valence recrutement et des chargés de mission départementaux Recrutement, Innovation et Modernisation RH.

VI. Compétences professionnelles nécessaires et qualités requises :

1/ Connaissances :

- Connaissance du système éducatif et de ses enjeux actuels.
- Connaissance du statut de la fonction publique, de la réglementation et des procédures en matière de gestion administrative et financière des agents non titulaires.
- Connaissances juridiques et financières de base.
- Compétences en gestion de personnels.

2/ Savoir-faire :

- Capacité à dialoguer et à négocier.
- Capacité à planifier et à organiser.
- Maîtrise des outils bureautiques.
- Savoir travailler en réseau.
- Savoir analyser un besoin.

3/ Savoir-être :

- Capacité d'écoute et de dialogue.
- Sens du relationnel et des ressources humaines.

- Sens de la confidentialité.
- Rendre compte à sa hiérarchie.
- Savoir gérer le stress et y résister.
- Être réactif, dynamique, patient, rigoureux, organisé, polyvalent.
- Grande réactivité face aux imprévus.

VII. Contraintes/ conditions particulières :

Cette mission suppose disponibilité et mobilité sur le territoire de l'académie et de la Région académique.

Procédure pour candidater :

Les dossiers de candidature, constitués d'un curriculum vitae, d'une lettre de motivation, du dernier arrêté de changement d'échelon, et des trois derniers entretiens professionnels doivent être adressés dans un délai de trois semaines suivant la présente publication par la voie hiérarchique à la DIEPAT par courriel à ce.diepat@ac-aix-marseille.fr

Copie à : ce.drrh@ac-aix-marseille.fr

Les candidats d'une autre académie ou d'une autre administration joindront en plus l'avis favorable de leur administration pour une mobilité sur ce poste.

Les candidats préciseront dans leur message d'accompagnement du courriel, l'intitulé de l'emploi pour lequel ils postulent ainsi que leur grade.

Pour de plus amples informations sur le poste, prendre contact avec :

M. Lazzérini, DRRH : ce.drrh@ac-aix-marseille.fr